

## LE MANS UNIVERSITÉ

Avenue Olivier Messiaen  
72 085 LE MANS Cedex 9

Tél. : 02 43 83 30 00

## UFR SCIENCES ET TECHNIQUES DÉPARTEMENT STAPS

Tél. : 02 43 83 37 86

### SUIO-IP

Service d'information, d'orientation  
et d'insertion professionnelle

### HORAIRES

lundi à jeudi  
9h-12h / 13h-17h30  
vendredi  
9h-12h / 13h-16h

Tél. : 02 44 02 20 64

[www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr)

**PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE  
EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS  
PHYSIQUES ET SPORTIVES (L1 STAPS)  
KINÉSITHÉRAPIE (IFMK)  
ERGOTHÉRAPIE (IFE)**



**Faculté des Sciences  
& Techniques**



**Le Mans  
Université**



**STAPS**

# STAPS LE MANS

## LA L1 STAPS, UNE ANNÉE PASSERELLE POUR INTÉGRER L'IFMK ET L'IFE DE LAVAL

Depuis la rentrée 2015, le département STAPS de l'Université du Maine, en partenariat avec le «pôle santé social» de Laval, permet l'accès aux instituts de kinésithérapie (IFMK) et d'ergothérapie (IFE) de Laval par la création de deux parcours spécifiques intégrés à la première année de licence STAPS.

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX PARCOURS STAPS KINÉSITHÉRAPEUTE ET ERGOTHÉRAPEUTE

- **30** places sont réservées au sein de la L1 STAPS aux étudiants inscrits au parcours «kinésithérapie»
- **15** places aux étudiants inscrits au parcours «ergothérapie»

L'admission à l'un des deux parcours est validée par une commission pédagogique sur la base des éléments disponibles sur Parcoursup. Consultez les attendus de la formation.

### SEULS LES DOSSIERS TRANSMIS VIA APB SONT PRIS EN COMPTE.

Conformément au cahier des charges des instituts et à leur vocation régionale, priorité est donnée aux candidats relevant des conditions suivantes :

- **PARCOURS KINÉSITHÉRAPIE : NÉOBACHELIERS DES DÉPARTEMENTS  
49 - 53 - 72**
- **PARCOURS ERGOTHÉRAPIE : NÉOBACHELIERS DES DÉPARTEMENTS  
44 - 49 - 53 - 72 - 85**

Exceptionnellement, les candidats ne répondant pas à ces conditions géographiques et/ou ne présentant pas leur baccalauréat dans l'année seront évalués au cas par cas en fonction des résultats préalablement obtenus à l'examen et dans l'enseignement supérieur, et disponible via Parcoursup.

S'entend par «néobachelier» un candidat inscrit à l'examen du baccalauréat dans l'année d'admission aux parcours.

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Quel que soit le parcours considéré, les étudiants-candidats suivent l'intégralité des enseignements de la L1 STAPS, aux mêmes conditions que les autres étudiants.

### CONNAISSANCE DU CORPS HUMAIN

- Anatomie descriptive du système locomoteur
- Anatomie fonctionnelle et base de physiologie humaine
- Physiologie humaine : les grandes fonctions
- Introduction à la biomécanique

### SPORT ET SCIENCES HUMAINES

- Introduction à la psychologie
- Introduction à la sociologie
- Introduction aux sciences de l'éducation
- Histoire des pratiques corporelles 1800 à 1914

### CONNAISSANCE ET PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES

- 8 activités physiques sur l'année

### INFORMATION ET COMMUNICATION

- Connaissance des milieux professionnels
- Projet professionnel personnalisé
- Compétences internet et informatique
- Anglais

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX INSTITUTS DE KINÉSITHÉRAPIE, D'ERGOTHÉRAPIE

- avoir validé la première année de Licence STAPS à l'issue de première session
- avoir obtenu un classement permettant l'accès aux instituts
- 10 à 12 places pour l'IFMK
- 4 à 6 places pour l'IFE

Ces chiffres sont susceptibles d'être modifiés chaque année

Un classement propre à chaque parcours est effectué par l'affectation de coefficients spécifiques aux différentes unités d'enseignement de la L1 STAPS. Les modalités de classement (UE prises en compte, coefficients de chaque UE par parcours...) sont établies par la commission pédagogique et présentées aux étudiants-candidats dans le mois qui suit la rentrée universitaire

## QUELLE ISSUE POUR LES ÉTUDIANTS NON REÇUS AUX ÉTABLISSEMENTS DE KINÉSITHÉRAPIE ET D'ERGOTHÉRAPIE ?

Les étudiants qui n'ont pu intégrer les instituts et ayant validé la L1 peuvent de droit poursuivre le cursus de licence STAPS en choisissant parmi les différentes spécialités proposées (Education et Motricité, Activités Physiques Adaptées et Santé, Management du Sport).

Les étudiants n'ayant pas validé leur L1 STAPS pourront se voir proposer un redoublement.

**AUCUN REDOUBLEMENT POUR LES PARCOURS  
KINÉSITHÉRAPIE ET ERGOTHÉRAPIE N'EST  
AUTORISÉ.**